



## VICAIRE INTÉrimAIRE - 1728

### Commission de vicaire du 13 juillet 1728

Le curé de Villemoyenne, frère Joseph MICHELIN est souffrant. « *Son infirmité actuelle... le met hors d'état de desservir sa paroisse en personne* ». Nicolas REBOURS prêtre du diocèse est commis par l'évêché pour exercer toutes les fonctions curiales à sa place. Il recevra pour cette desserte une somme de 400 #, à moins que le sieur MICHELIN préfère le nourrir, le loger, le chauffer et l'éclairer. Dans ce dernier cas, il ne recevra que 150#.

Le curé allait en effet bien mal, car il décède dans les trois mois.

† 29 sept 1728 Monsieur Joseph MICHELIN, prêtre docteur en théologie, prieur curé de Villemoyenne inhumé le lendemain

notuaire Le 29 Septembre 1728 decede Monsieur Joseph Michelin prêtre  
de M. Mi. docteur en Theologie et inhumé le lendemain en presence de tous nos  
chefs, p. messieurs de cette confrerie et autres, l'air cent jours mil sept cent  
eur avec ungs huitz les jours et an que dessus. De huitz messrs, E. M. de, fabrice  
de villemoyenne p. camus curé de chappel, De Remont curé de ussey Louis Bar, curé de Larrey,  
Rebours, f. Mauvel prieur de St Jacques, f. Delhouday prieur de la  
maison de Dieu Parly

Fin novembre 1728, l'intérim de Nicolas REBOURS a pris fin.

relevé par : Véronique FREMIET MATTEI

source : AD Aube G62 et AD Aube Villemoyenne 1689-1740 vue 181/244



## EN 1793 MONSIEUR LE MAIRE ÉTAIT BIEN MALADE ...

Aujourd'hui premier jour de la troisième décade de frimaire, l'an mille sept cent quatre vingt treize l'an Second de la république française à six heures du matin pardevant moi esprit dominique Estienne <sup>membre de la commune</sup> officier public par interim par cause de la maladie du citoyen Claude Jacquemard qui l'empêche d'exercer cette fonction, élu pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les décès <sup>des</sup> des citoyens Sont comparus en la maison commune de villemoyenne département de l'Aube Nicolas Roussel manouvrier Son beaufrère et Nicolas Buret maire laboureur tous deux domiciliés dans la dite municipalité, lesquels Nicolas Roussel et Nicolas Buret m'ont déclaré que le dit citoyen Claude Jacquemard est mort hier à onze heures et demi du Soir en Son domicile à villemoyenne d'après cette déclaration je me suis transporté sur le champ au lieu de le domicile, je me suis assuré du décès du dit Claude Jacquemard instituteur dans cette commune, et j'en ai dressé le présent acte que Nicolas Roussel et Nicolas Buret ont signé avec moi. fait en la maison commune de villemoyenne les jour mois et an cy dessus  
Esprit Estienne officier public par interim N. Roussel Nicolas Buret

Aujourd'hui premier jour de la troisième décade de frimaire, L'an mille Sept cent quatre vingt treize l'an Second de la république française à Six heures du matin pardevant moi esprit dominique Estienne membre de la commune officier public par interim par cause de la maladie du citoyen Claude Jacquemard qui l'empêche d'exercer cette fonction, élu pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les décès, mariages des citoyens Sont comparus en la maison commune de villemoyenne département de L'Aube Nicolas Roussel manouvrier Son beaufrère et Nicolas Buret maire laboureur tous deux domiciliés dans la dite municipalité, lesquels Nicolas Roussel et Nicolas Buret m'ont déclaré que le dit citoyen Claude Jacquemard est mort hier à onze heures et demi du Soir en Son domicile à villemoyenne d'après cette déclaration je me suis transporté sur le champ au lieu de le domicile, je me suis assuré du décès du dit Claude Jacquemard instituteur dans cette commune, et j'en ai dressé le présent acte que Nicolas Roussel et Nicolas Buret ont signé avec moi. fait en la maison commune de villemoyenne les jour mois et an cy dessus  
Esprit Estienne officier public par interim

relevé par : Élisabeth HUÉBER

source : Site Archives de l'Aube, Généalogie, Villemoyenne, 1793-1860, page 7/323